

Présents :

Frédéric AVENIER, Christophe COLBEAU-JUSTIN, Damien FERON, Corinne GOSMINI, Chantal LARPENT, Isabelle LERAY, Géraldine MASSON, Jérôme MATHÉ, Luca POLACCHI, Jad RABAH, Corinne RUELLO, Niloufar SHAFIZADEH

Excusés :

Delphine DESSAUX, Céline DORVAL, Eric ELIOT, Corine SIMMONET, Gilles WALLEZ

Directeurs d'Unités invités présents ou représentés :

David AITKEN, Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, Marie ERARD, Angela MARINETTI, Eric GLOAGUEN, Frédéric TARAN, Anton GRANZHAN

Directeurs excusés :

Sylvain RAVY, Marcel SALANOUBAT, Jean-Yves SALPIN

Rédaction : Frédéric AVENIER - **Relecture et ajouts :** Christophe COLBEAU-JUSTIN

1 - Les informations générales

- **Paris-Saclay:** Le projet IDEX Paris Saclay a été prolongé de 30 mois pour finaliser la création de l'Université Paris-Saclay. Il n'y aura pas de nouvel oral à prévoir. Il y aura donc deux projets prévus sur le plateau : l'Université Paris-Saclay et NewUni (projet centré autour de l'École Polytechnique).

- **La Journée de l'École Doctorale est planifiée pour le 18 Octobre 2018 à l'IUT d'Orsay.** La conférence plénière sera assurée par Jacques Maddaluno (Directeur de l'INC). L'organisation sera assurée par Frédéric Avenier, Christophe Colbeau-Justin et Corinne Ruello avec l'implication d'une dizaine d'étudiants de l'école doctorale.

- Le déménagement du bureau de l'école doctorale au Bat 350 est prévu au cours du mois de juin. L'école doctorale aura à sa disposition un grand bureau pour le secrétariat de Corinne Ruello ainsi qu'une salle plus petite qui sera dédiée aux réunions.

2 - L'accueil des représentants étudiants au Conseil de l'ED - Point sur les élections

Pour UPSud : 185 électeurs, 27 votants : Nicolas Glinsky-Olivier est élu avec 100% des voix.

Pour UEVE : 14 électeurs, 6 votants : Delphine Dessaux est élue avec 100% des voix.

Pour l'UVSQ : 13 électeurs, 11 votants : Jad Rabah est élu avec 100% des voix.

Pour X : 12 électeurs, 8 votants : Céline Dorval 100% : Elue

Pour l'ENS Paris-Saclay : 11 électeurs, 9 votants : Luca Pollacchi est élu avec 100% des voix.



3 - Le CR n°8 du Conseil d'ED

Les CR des conseils seront mis en ligne sur le site.

Pas de commentaire sur CR.

Vote pour approbation du CR n°8 : 2 abstentions et 10 votes pour l'approbation.

4 - Le renouvellement du Conseil d'ED

Suite au nouvel arrêté sur le doctorat, le conseil de l'ED doit maintenant être constitué de 16 membres internes, de 10 membres externes, 8 représentants d'établissements, 2 représentant des personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service.

Des changements ont déjà eu lieu au niveau du bureau de l'ED et un avis favorable a été obtenu par email. Les nouveaux membres du bureau et les représentants étudiants sont donc validés. Pour les autres membres du conseil, nous devons procéder à un vote.

Les changements proposés sont donc les suivants :

- Nita Dragoë sera remplacé par Talal Mallah.

- Rachel Méallet-Renault (responsable de Master) arrive au sein du conseil.

- Ali Tfayli : Maître de Conférences à l'UFR de Pharmacie (Chatenay-Malabry) arrive au sein du conseil.

- Martine Fournier : assistante de l'ED sciences du végétal arrive au sein du conseil.

Lauriane D'Alençon : chercheuse chez Solvay au centre de recherche d'Aubervilliers arrive au sein du conseil.

Véronique Lachet : chercheuse à l'IFP (Prof. Associée à l'Université Paris-Sud) arrive au sein du conseil.

Le maintien de Frédéric Hammel reste en attente de réponse.

Remarque de David Aitken: le représentant des personnels ingénieurs, administratifs... arrivant au sein du conseil peut-il être titulaire d'un doctorat ?

La discussion met en avant que cela apporterait un nouveau chercheur au sein du conseil, alors que l'objectif de ce changement est d'apporter une vision plus administrative au sein du conseil. Le choix s'est tourné vers un collègue non titulaire d'un doctorat (assistante d'ED).

Remarque d'Angela Marinetti: la procédure de constitution du conseil de l'ED est proposée et voté par le conseil actuel sans possibilité de liste extérieure.

C'est effectivement ce qui est stipulé dans la procédure de Paris-Saclay.

Suite au vote, la composition globale du conseil de l'ED est approuvée à l'unanimité (sous réserve de l'acceptation de Frédéric Hammel)

5 - Le bilan de la Journée de Rentrée 2017

Retour sur le Welcome Day 2017 : 63 doctorants étaient présents sur 74 « première année » invités.

Les différentes facettes de l'école doctorale ont été présentées pendant 2 heures en essayant de faire une présentation panachée entre le français et l'anglais. Le directeur de l'ED a d'abord fait une présentation globale, puis les trois pôles ont ensuite été



présentés par chacun des directeurs-adjoints, tout en décrivant brièvement leurs différents domaines de recherche. Une partie de la présentation a également été dédiée aux formations qui doivent être réalisées par les étudiants au cours de leur thèse. Le retour des étudiants concernant le format et le contenu de cette réunion a été très positif.

6 – Le bilan des soutenances pour l’année 2017

70 soutenances en 2017 contre 79 en 2016

- 53 pour l’Université Paris-Sud
- 1 pour l’ENS Paris-Saclay
- 2 pour l’Université d’Evry Val d’Essonne
- 7 pour l’Université de Versailles Saint-Quentin
- 7 l’Ecole Polytechnique

7 – Le bilan des inscriptions pour l’année universitaire 2017/2018

297 inscrits, 135 femmes, 162 hommes, 172 Français, 125 étrangers, 34 nationalités, 13 co-tutelles.

Ce qui correspond également à 234 inscriptions à l’UPSud, 13 à l’ENS Paris-Saclay, 15 à l’UEVE, 18 à l’UVSQ et 17 à l’X.

Il a été remarqué que la grande majorité des co-tutelles se font avec des étudiants étrangers venant réaliser une partie de leur thèse à l’Université Paris-Saclay et que aucun étudiant Français ne part faire une partie de sa thèse en co-tutelle à l’étranger. Cela est regrettable et un effort devrait être réalisé en ce sens pour permettre une ouverture de l’ED vers le reste du monde.

Concernant les étrangers inscrits en thèse au sein de l’ED 2MIB, 35 sont chinois, 16 libanais et 12 italiens.

8 – Le concours 2018 d’attribution des contrats doctoraux MESRI

23 contrats doctoraux ont été attribués à l’école doctorale 2MIB. Deux autres contrats supplémentaires peuvent éventuellement être attribués à l’ENS ou à l’X en fonction de la qualité des candidats auditionnés.

19 contrats pour l’UPSud, 2 pour l’UEVE, 2 pour l’UVSQ, entre 0 et 1 pour l’ENS et entre 0 et 1 pour l’X.

Pour le concours, le planning suivant a été mis en place :

- Jusqu’au **19 février** : Dépôt des propositions de sujets par les HDR
- Avant le **23 février** : Validation des sujets par les Directeurs d’Unités et l’ED
- **26 février** : Publication des sujets sur le site de l’ED
- Du **26 février** au **27 avril** : Candidatures sur les sujets publiés par l’ED
- **30 avril** : Date limite pour les HDR pour déposer un avis sur les candidatures
- **2 au 6 mai** : Sélection des candidats admis à l’oral par les jurys de pôle



- Du **16 au 18 mai** : Auditions des candidats par les jurys de pôle
 - COB - **16 mai**
 - CPBA - **17 mai**
 - CIM - **18 mai**
- Du **21 mai au 15 juin** : Validation des résultats par le Bureau et le Conseil de l'ED, le Collège Doctoral et les Etablissements.
- **15 juin** : Publication des résultats

Le prochain conseil de l'école doctorale est prévu le 24 mai 2018 au matin.

Concernant les modalités du concours :

- seuls les HDR peuvent déposer un sujet sur ADUM. Il faut donc que les chercheurs, ou enseignants chercheurs, obtenant leur HDR, préviennent l'école doctorale lors de façon à être répertorié dans la liste des HDR et ainsi pouvoir déposer un sujet.

- Une personne HDR ne peut pas encadrer plus de 5 doctorants simultanément. La même personne HDR ne peut pas déposer sujet au cours de l'ED si son candidat a été lauréat l'année précédente.

121 sujets ont été déposés cette année.

Il a été proposé de modifier le règlement intérieur pour que les candidats ne puissent candidater qu'à un seul sujet pour le concours et non pas deux (si établissement différent) comme c'est le cas actuellement.

Chaque pôle, COB, CPBA et CIM a proposé un jury qui a été validé par le conseil. Seul le pôle COB avait encore un jury incomplet avec seulement trois membres extérieurs sur les quatre. Une remarque a d'ailleurs été faite par David Aitken pour compléter ce jury avec un spécialiste en méthodologie de synthèse et/ou chimie éco-compatible. Dans tous les pôles, chaque dossier de candidature sera expertisé par deux membres du jury.

Pour l'UPSud, la répartition a été discutée, ce qui n'est pas encore le cas à UEVE ou à UVSQ.

Pour UPSud, il y aura donc 7 contrats pour COB, 7 pour CPBA et 4 pour CIM, avec 1 contrat flottant (ces chiffres ont été obtenus sur la base du nombre des soutenances au cours des 4 dernières années).

vote : à l'unanimité

9 - Les autres concours 2018 et admissions au fil de l'eau

Pas de concours IDI en 2018.

Pour les financements CSC, il est possible de faire les auditions des candidats au fil de l'eau.

Financements ARDoC 2018 : allocations de recherche doctorales sur domaines ciblés



- hors DIM (priorité santé)

3 projets par ED : date limite de dépôt des dossiers à l'ED le 13 avril. Il y aura une sélection à l'ED qui fournira 3 projets à la région pour sélection.

10 - Le budget 2018

Le budget 2018 de l'ED s'élève à 27100 €.

4000 € seront dédiés au déménagement.

Le budget des JED 2018 sera de 14000 €.

La somme allouée au fonctionnement est estimée à 7000 €.

Le concours devrait nécessiter environ 2000 € de dépenses.

11 - L'évaluation par l'HCERES

L'évaluation de l'ED par l'HCERES s'inscrit dans la vague E avec un dossier à finaliser pour la fin du mois d'avril. Une relecture croisée est prévue courant mai avec un dépôt le 25 mai. Les dossiers seront déposés définitivement sur la plateforme de l'HCERES en septembre.

Pour le projet, la discussion doit être engagée avec l'X. Les unités X devront rejoindre le projet NewUni.

La visite HCERES devrait avoir lieu entre décembre 2018 et mars 2019 avec des réunions préparatoires et une présentation en présence du conseil de l'ED.

La visite étant publique, il sera de bon ton d'avoir une affluence importante pour démontrer au comité HCERES l'importance de l'ED dans la communauté des chimistes de l'Université Paris-Saclay.

La visite HCERES sera complétée par une discussion en absence de la direction de l'ED, une discussion entre le comité et la direction de l'ED et enfin, une discussion finale à huit clos.

12 - Les questions diverses.

Aucune question.

